















## **Droit applicable et juge compétent**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit belge et à la compétence exclusive du tribunal de commerce d'Anvers, division Malines.

## **Dispositions diverses**

Si quelconque partie des présentes conditions générales devait être jugée non valable ou non contraignante par un tribunal, le reste des conditions générales serait toujours d'application. TONES peut déléguer ses obligations à un tiers habilité. Pour le reste, aucune partie ne peut transférer ou déléguer ses obligations ou droits.